



Réunion du comité de pilotage du programme concerté Liban

Mercredi 7 mars 2012

13h30 – 16h30

**Cités Unies France – 9 rue Christiani – 75018 Paris
Métro Barbès-Rochechouart**

Relevé de décisions

Présents :

- BALEO Jean Noël et RIVIERE Gaëlle (conseil régional d'Ile de France) ;
- BOVIS Virginie (Nice) ;
- DACLIN Jean-Michel et DE ROSA Valérie (Lyon) ;
- DE JESUS Aurélie et JABER Samia (conseil général du territoire de Belfort) ;
- DROIT Hubert (Ormesson-sur-Marne) ;
- GALLET Bertrand, PROUST Frédérique, ROUQUETTE Virginie et FRANCESE Marianna (Cités Unies France) ;
- MEVEL-REINGOLD Anne-Marie (Ministère des Affaires Etrangères et Européennes) ;
- ODEIMI Béchir (Bureau Technique des Villes Libanaises/CGLU Proche Orient) ;
- SCOTTO Anne-Marie (Eybens) ;
- FIORINI BERIOT Anna (région Rhône-Alpes) ;
- THOME Thérèse Marie (Nogent-sur-Marne).

Excusés :

- CHABOCHE Mathilde (Paris)
- MANDEIX-MARTIN Aline et REYNAUD Michelle (Marseille)
- DESPAX Jean-Michel (Ministère des Affaires Etrangères et Européennes)

I/ Le programme concerté Liban : point global

(réalisations passées et futures, point financier et comptable)

Jean-Michel Daclin , président du groupe-pays et maire adjoint de Lyon :

- **Rappel sur les activités réalisées dans le cadre du programme (ordre chronologique) :**

L'an dernier, plusieurs activités se sont tenues dans le cadre du « programme concerté Liban »

- Participation des collectivités françaises à l'atelier thématique des 10 et 11 juin 2011, à Zouk Mikael , organisé par le Bureau CGLU - BTVL

- Co-organisation par les collectivités françaises de la venue de la délégation libanaise à Paris les 26 et 27 septembre 2011 pour rencontrer divers interlocuteurs institutionnels et élus, sur le thème de la décentralisation;
- Participation au Forum International de la coopération décentralisée, du 24 au 26 novembre 2011 ;

- **Point administratif global sur le programme (signature des conventions)**

Un tour de table rapide permet à CUF de savoir où en sont les signatures des conventions qui lie chacune des collectivités à CUF dans le cadre du programme, ainsi que la contribution financière prévue dans le cadre de cette convention.

- ⇒ Il en résulte que la plupart de ces aspects administratifs seront réglés autour de la **mi avril**, ce qui permettra la poursuite des activités (*CUF ayant à ce jour avancé la trésorerie pour pouvoir permettre la réalisation des activités, soit environ 12 000 Euros*).

- **Point comptable sur le programme (dépenses réalisées - procédure d'enregistrement des frais des collectivités)**

Présentation des trois fiches comptables d'enregistrement des frais des collectivités.

Ces fiches permettront d'enregistrer l'investissement en temps (valorisation) des collectivités dans le cadre du programme concerté mais aussi leur investissement financier autre que leur contribution financière directe au projet (billets d'avion, nuitées d'hôtel...).

La connaissance de ces frais par CUF permettra d'établir le rapport financier du programme au MAEE, bailleur du programme.

Ces fiches seront envoyées par mail avec ce présent relevé de décisions, accompagnées d'une note explicative sur l'utilisation de chacune de ces fiches.

- **Activités pour 2012**

Le Bureau CGLU BTVL a besoin de disposer environ un mois et demi à deux mois avant la tenue d'une manifestation au Liban des avances de frais pour l'organisation des activités. Comme la trésorerie sera disponible autour de mi avril (si CUF reçoit les contributions des collectivités qui manquent), il est possible de tenir un séminaire un mois et demi plus tard, c'est à dire à partir de début juin.

Il n'est donc pas possible de tenir le 1er séminaire thématique à la fin du mois de mars comme initialement prévu.

- ⇒ Après différents échanges, il est décidé de réunir les deux séminaires en une seule édition dans laquelle seront pris en compte et abordés les thèmes prévus pour les deux séminaires les **31 mai et 1^{er} juin 2012**.

- **Validation de la note de communication du programme**

- ⇒ Il est demandé aux collectivités de valider une nouvelle fois la note de communication, actualisée à l'issue de cette réunion du 7 mars. En même temps que la validation de la note, il est demandé aux collectivités membres du programme de bien vouloir envoyer leur logo en version électronique afin de les ajouter à la note. Il est demandé au Bureau CGLU - BTVL de substituer la présentation du « Projet Concerté... » avec celle rédigée par CUF et validée par les collectivités territoriales engagées dans le programme.

II/ Cadrage général des tables rondes

- ⇒ Les dates du séminaire sont arrêtées au **31 mai et 1^{er} juin 2012**.
- ⇒ Le séminaire se tiendra à Beyrouth.
- ⇒ Il y aura entre 80 et 100 participants. Les collectivités membres du réseau BTVL CGLU seront invités ainsi que les partenaires libanaises des collectivités territoriales membre du programme concerté Liban.

- ⇒ La participation des techniciens de chaque collectivité est recherchée.
- ⇒ Chaque table ronde durera entre 2h et 2h30.
- ⇒ Les interventions ne doivent pas excéder 15 minutes (il serait préférable qu'elles durent environ 10 minutes).
- ⇒ Les tables rondes doivent permettre de présenter des initiatives, des cas particuliers des collectivités (et pas seulement des projets de coopération décentralisée)
- ⇒ Le dossier du participant comprendra la fiche de présentation du programme avec les logos de chacune des collectivités membres du programme.
- ⇒ Tout document édité concernant le programme concerté doit à minima intégrer le logo de CUF, voire les logos de toutes les collectivités du programme.

Sur la base de la proposition de note de cadrage élaboré par le Bureau CGLU BTVL à la demande de CUF, chacune des tables rondes est passée en revue et amendée comme suit¹ :

N.B : les tables rondes seront consécutives. Les deux premières se tiendront la première journée, les deux secondes, la deuxième journée.

Chaque présentation de projet cherchera à être opérationnelle et abordera les points suivants :

- Le problème à résoudre ;
- Les objectifs ;
- Les partenaires ;
- Le process ;
- Les difficultés rencontrées ;
- Les résultats.

Table ronde n°1 : « Les services sociaux et culturels à la population »
--

Problématiques : De quelles compétences disposent les collectivités françaises et libanaises en matière de services sociaux et culturels ? Comment en tant que collectivité locale s'organiser pour délivrer un service public local de qualité ? Quelles structures peuvent être mises en place pour organiser la délivrance de services publics locaux dans le domaine social ou culturel ? Quels dispositifs les collectivités locales peuvent-elles inventer ? En partenariat avec quelles institutions ? Quelles principales difficultés rencontrées pour gérer ces questions ?

Chef de file français : Région Rhône-Alpes

Interventions : 2 exposés de cas français, 3 exposés de coopération franco libanaise

¹ Chacun des titres des interventions est donné à titre indicatif : ils devront être reformulés par les acteurs

- La structuration d'une offre en matière de services sociaux avec un CCAS (centres communaux d'action sociale) à Ormesson sur Marne ;
- La structuration d'une offre en matière de services sociaux avec un CCAS (centres communaux d'action sociale) en direction des Personnes âgées, intitulé « la Maison de la Longévité » à Nogent-sur-Marne;
- Le projet de coopération décentralisée entre Eybens et Brittal ;
- Le projet de coopération décentralisée de la ville de Paris avec Beyrouth sur la Maison Jaune : un exemple de services culturels à la population ;
- le projet de coopération décentralisée entre la région Rhône Alpes et la ville de Tripoli sur le thème de la formation professionnelle.

Table ronde n°2 : « Développement économique local »

Problématiques: De quelles compétences disposent les collectivités pour encourager le développement économique de leur territoire ? Comment une collectivité locale peut assurer le développement économique local de son territoire ? Quels dispositifs/outils peut-elle mettre en place ? Avec quels partenaires institutionnels ? Et quels partenaires associatifs ? Quelles principales difficultés rencontrées pour gérer ces questions ?

Chef de file français: Grand Lyon

Interventions :

- Les projets du conseil général du Territoire de Belfort autour de la revitalisation de sites industriels (*à confirmer*) ;
- Le projet de coopération décentralisé porté par Marseille avec Tripoli ;
- Le projet d'éco-vallée porté par la ville de Nice ;
- L'exemple de la politique de Lyon sur ce thème ;
- L'exemple du projet d'éco tourisme de la ville de Hammana ;
- Le plan stratégique de développement local de Baalbeck, en lien avec la ville d'Aix-en-Provence ;
- Ministère de l'Intérieur et des Municipalités ;
- Une intervention de l'Agence française de Développement (AFD) (*à solliciter, à confirmer*) ;
- Les structures d'accompagnement sur le développement économique à l'international, partenaires des collectivités territoriales françaises.

A la fin de la première journée, se tiendra **une présentation du Schéma directeur de l'aménagement du territoire** par le Conseil du développement et de la Reconstruction et la Région Ile de France.

Table ronde n°3 : « Déplacements urbain (et ruraux ?) »

Problématiques: De quelles compétences disposent les collectivités françaises et libanaises sur la thématique des transports ? Comment organiser les transports urbains dans une métropole ? Comment organiser les transports en zone rurale, pour lier différents espaces entre eux ? Quelles principales difficultés rencontrées pour gérer ces questions ?

Chef de file: Région Ile de France

Intervenants :

- Le projet de coopération décentralisée de la région Ile de France avec Beyrouth sur la dimension métropolitaine
- L'expérience du conseil général du Territoire de Belfort (*à confirmer*)
- Le conseil général du conseil général du Rhône sur le volet transports publics en zone rurale (*à confirmer*)
- Le Ministère des transports

Table ronde n°4 : « Environnement et gestion des déchets »

Problématiques : Quelles sont les compétences des collectivités françaises et libanaises en matière d'environnement et de gestion des déchets ? Quelles structures mises en œuvre au sein des collectivités pour gérer ces questions ? Quelles expérimentations dans ce domaine ? Avec quels partenariats institutionnels ? Et quels partenariats associatifs ? Quelles principales difficultés rencontrées pour gérer ces questions ?

Chef de file : Ville de Nice

Interventions :

- Ville de Nice, dans le cadre de son partenariat avec Jdeide et Bourj Hammoud
- L'expérience de Zahlé en matière de traitement des déchets
- L'expérience de Saïda en matière de traitement des déchets
- L'expérience de l'association Arc En Ciel sur le traitement des déchets hospitaliers
- L'expérience de la ville de Perpignan (*à solliciter, à confirmer*)
- L'expérience de la ville de Bondy en matière de traitement des déchets (*à solliciter, à confirmer*)

A la fin de la deuxième journée se tiendra une **présentation du projet d'assainissement** porté par le syndicat Interdépartemental de l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP) et trois Fédérations de Municipalités (Jezzine, Mont Rihane et Iqlim al Toufah).

Il faut prévoir un temps de débriefing du séminaire ainsi qu'une réunion du comité de pilotage de préparation des assises de la coopération décentralisée franco-libanaise.

Préparation des tables rondes :

Agenda :

- ⇒ Chaque chef de file, pour la partie française, a en charge la rédaction d'une fiche de cadrage de sa table ronde présentant :
 - quelques éléments de contexte sur la thématique abordée,
 - la problématique
 - les intervenants².

CUF pour la partie française et le BTVL pour la partie libanaise peuvent venir en appui au chef de file.

- ⇒ Le **16 avril** au plus tard, la fiche doit être finalisée (même s'il s'agit encore d'une version provisoire) et retournée à CUF

² Pour rappel, le budget du programme permet si nécessaire le recours à des experts extérieurs si le besoin s'en ressent pour la tenue d'une table ronde.

- ⇒ CUF les transmettra au BTVL, qui pourra s'appuyer dessus pour solliciter les intervenants extérieurs, notamment les ministères.

III/ Les assises de la coopération décentralisée franco-libanaise

Une note de concept des assises, qui se tiendraient les 10 et 11 octobre 2012 au Grand Sérail (siège du Premier Ministre), est présentée par Bechir Odeimi.

Eléments de débats et réactions des collectivités françaises :

- Il serait intéressant que les collectivités françaises soient consultées sur le contenu de la note de concept et sur les outils qui vont être préparés dans le cadre de ces assises.
- L'objectif des assises est de montrer comment la coopération décentralisée peut s'inscrire dans le cheminement de la décentralisation. Plutôt que de présenter la décentralisation de façon théorique, les collectivités présentes souhaitent que soit démontré qu'une gestion décentralisée des services publics locaux est plus efficace qu'une gestion centralisée. La décentralisation doit être abordé comme **un mode de gouvernance efficace**. ...
- L'enjeu des assises semble triple : exercer un lobbying auprès des représentants de l'Etat libanais en faveur de la décentralisation au Liban et sensibiliser les bailleurs de fonds sur l'importance de soutenir la coopération décentralisée. Il s'agira également de développer la coopération décentralisée franco-libanaise, en impliquant, autant que possible de nouvelles collectivités.
- La présence des députés libanais est souhaitable car leur rôle est essentiel dans une démarche de sensibilisation à la décentralisation.